



**Service de la consommation  
et des affaires vétérinaires**

Contrôle des eaux

Chemin des Boveresses 155  
CH-1066 Epalinges



STS 0176

Municipalité de la Commune de  
Saint-Prex  
Chemin de Penguey 1a  
Case postale 51  
**1162 St-Prex**

Epalinges, le 18.07.2017

## RAPPORT D'ANALYSE

V 2      **N° de dossier : 17-VD-29211**

### CONTEXTE

But du contrôle : Prélèvement officiel (baignade) / Eau de baignade - Plages / Municipalité de la Commune de Saint-Prex  
Prélèvement du : 14.07.2017      Effectué par : STEP intercommunale      Date arrivée : 17.07.2017  
Remarque : Les échantillons prélevés le jeudi 14.7 ne nous sont parvenus que le lundi 17.7, soit bien plus de 24 h après les prélèvements.

Afin d'assurer la qualité des résultats d'analyses, nous vous remercions de vous assurer dorénavant que les échantillons nous parviennent dans les 24 heures suivant les prélèvements et au plus tard les jeudis à midi afin de nous permettre d'effectuer les analyses encore en fin de semaine.

### RÉSULTATS



**N° d'échantillon : 17-70022 - Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs**

Secteur : Lac Léman  
Lieu de prélèvement : Plage du Bain des Dames, St-Prex  
Température [°C] : 20  
Aspect : limpide

### VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	30	max. 1 000
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	20	max. 300

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.

Base légale : Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 17-70023 - Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs**

Secteur : Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : Plage de Coulet, St-Prex  
 Température [°C] : 20  
 Aspect : limpide

**VD-MIBIOL**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	120	max. 1 000
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	<10	max. 300

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne.

Base légale : Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 17-70024 - Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs**

Secteur : Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : Plage du Boiron, St-Prex  
 Température [°C] : 20  
 Aspect : limpide

**VD-MIBIOL**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	<10	max. 1 000
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	20	max. 300

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.

Base légale : Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 17-70025 - Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs**

Secteur : Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : Plage du Bain des Hommes - Chauchy, St-Prex  
 Température [°C] : 20  
 Aspect : limpide

**VD-MIBIOL**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	<10	max. 1 000
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	<10	max. 300

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.

Base légale : Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

---

ÉMOLUMENTS

Emolument : 340.00 CHF (Montant HT)

*ppBaetz*

LE CHIMISTE CANTONAL

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Copie(s) à : STEP intercommunale, Chemin de Coulet 8, 1162 St-Prex